



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lausanne, le 24 février 2008.

Votation fédérale du 24 février 2008

Signal positif en faveur des PME : à traduire au niveau vaudois !

En se prononçant en faveur de la réforme de l'imposition des entreprises, les Suisses ont marqué leur attachement et leur soutien aux PME qui constituent le pilier de la croissance et de l'emploi et un acteur-clé en termes de formation et d'insertion. Le Parti libéral vaudois s'en réjouit !

Les arguments idéologiques et alarmistes portés par la gauche ont amené une majorité de citoyens à adopter une position défavorable à ce projet au niveau cantonal. Les libéraux n'en restent pas moins convaincus que l'atténuation de la double imposition économique, l'allègement des entraves fiscales lors des successions, l'amélioration des conditions-cadre ainsi que les diverses autres mesures portées par cette réforme facilitent la transmission d'entreprises et créent des conditions favorables aux investissements.

Dans un environnement toujours plus concurrentiel et globalisé, **le Canton de Vaud doit dès lors sans tarder traduire la réforme qui vient d'être acceptée par le Peuple suisse dans sa législation.** Pour asseoir et développer sa prospérité, en faveur de chacun.

Les libéraux vaudois y veilleront !

Par ailleurs, le Parti libéral salue le rejet par les citoyens de l'initiative contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques, projet flou et portant atteinte à une mission fondamentale de l'armée : assurer la souveraineté de l'espace aérien suisse et la neutralité du pays.

Contacts Presse :

Catherine Labouchère, Présidente du PLV, tél. 079 626 10 62 – labou@bluewin.ch

Karin Devalte, Secrétaire générale, tél. 079 702 30 15 - k.devalte@liberal-vd.ch

PARTI LIBERAL VAUDOIS - rue St-Martin, 7 - 1003 Lausanne

Tél: 021/ 323 17 28 - Fax 021/ 323 01 20 - info@liberal-vd.ch - www.liberal-vd.ch